

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Bureaux de vote : intégrons nos jeunes
Initiant-e(-s) : Anouck Saugy

On reproche souvent aux jeunes de ne pas exercer leurs droits politiques et de ne pas aller voter. On constate cependant que les jeunes ne sont en principe pas moins nombreux que les citoyens plus âgés à se rendre aux urnes. En revanche, ils votent plus rarement et sélectionnent le plus souvent les votations auxquelles ils participent.

Le choix se fait généralement en fonction des objets. En effet, les études démontrent que plus les votations signifient quelque chose pour les jeunes, plus la médiatisation est importante, plus les taux de participation sont élevés. A contrario, les objets plus techniques et moins faciles à comprendre ont tendance à être délaissés.

Le présent postulat souhaite intégrer et intéresser les jeunes lausannois à la vie politique en leur offrant la possibilité de découvrir le fonctionnement d'un bureau de vote lors d'un dimanche de scrutin. L'idée serait d'inviter les jeunes ayant atteint leur majorité à rejoindre, sur inscription, le président ainsi que les membres du bureau de vote avant l'ouverture de ce dernier. Le président ainsi que les membres du bureau s'occuperaient de l'accueil des participants, présenteraient le fonctionnement du bureau de vote ainsi que les objets soumis ce jour-là au peuple. Cet échange pourrait se faire par exemple autour d'un petit déjeuner, les jeunes étant présents à titre bénévoles. Les participants pourraient ensuite rester au bureau de vote jusqu'à sa fermeture et échanger avec les habitants qui se sont déplacés.

La Ville de Lausanne compte cinq bureaux de vote ouverts les dimanches de scrutin de 9h30 à 11h00. Chaque bureau de vote est composé d'un président ainsi que de quelques membres qui s'assurent du bon déroulement du scrutin. En moyenne, quatre votations ont lieu chaque année. En limitant par exemple chaque scrutin à dix participants par bureau de vote, c'est en moyenne deux cents jeunes qui pourraient être conviés, informés et impliqués dans la politique par année.

Enfin, les jeunes présents pourraient, dans la mesure du possible, assister au dépouillement.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Mettre en œuvre les mesures précitées afin d'intégrer les jeunes lausannois dans la vie politique. A savoir :

- Envoyer un courrier aux jeunes lausannois l'année de leur majorité afin de les inviter à rejoindre un bureau de vote un dimanche de votation.
 - Organiser à l'aide des présidents et membres des bureaux de vote l'accueil de ces jeunes.
-

Lausanne, le 7 novembre 2022

Conseil communal de Lausanne

Signataire(s) :
Anouck Saugy

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité*